

Enfin, et pour conclure, à celui que découragerait l'étendue du programme qu'assigne l'auteur à l'islamologie renouvelée, il faudrait rappeler que le travail, pour imposant qu'en soit l'inventaire (p. 178), peut encore se partager et que toutes les entreprises collectives ne sont pas de la farine du colloque dont ce livre souligne l'échec. Les philosophes se réjouiront de la part qui leur revient : « dans la perspective d'un renouveau de la pensée islamique, il est nécessaire de réactiver aujourd'hui une réflexion indépendante, rigoureusement critique, dans la ligne tracée par les grands philosophes » (p. 109 et 166). Ils se demanderont peut-être aussi si M. Arkoun, se battant en même temps sur deux fronts pour renvoyer dos à dos bigots et positivistes ne conduit pas quelquefois le lecteur à oublier qu'autre chose est de penser, ou de repenser, ainsi que l'auteur y convie, l'islam, et autre chose de s'en inspirer.

Dominique MALLET
(Université de Bordeaux III)

Cheikh Si Hamza BOUBAKEUR, *Traité moderne de théologie islamique*. Paris, Maisonneuve et Larose, 1404/1985. 16 × 24 cm., 488 p.

Sous ce titre quelque peu trompeur, c'est, en réalité, une « somme » de la religion musulmane, non limitée à ce que les spécialistes entendent habituellement par théologie, qu'a voulu écrire le cheikh Boubakeur — recteur honoraire de la Mosquée de Paris, et déjà, auteur, entre autres, d'une traduction commentée du Coran (1^{re} éd. Paris, 1972) — à l'intention, d'une part, des « nouveaux musulmans », non arabophones, et, d'autre part, de la « jeunesse musulmane » (sans doute faut-il comprendre prioritairement par là : la « deuxième génération » d'immigrés en France), menacée, selon lui, par le « matérialisme » ambiant. Aux uns et aux autres, Si Hamza prétend fournir « un condensé objectif sur le dogme, la loi, les rites, et le développement de la pensée religieuse de l'Islâm » (15). Il est donc question ici, certes, des « fondements de la foi », mais aussi, très en détail, des « obligations fondamentales » (les « cinq piliers » : *šahāda*, prière, *zakāt*, jeûne, pèlerinage), de la « morale pratique » (la position de l'Islam relativement à la guerre, au statut de la femme, à l'organisation de la société), et aussi des diverses écoles juridiques, du soufisme, etc.

Lire de bout en bout un ouvrage de ce genre, aussi lourdement et naïvement apologétique, quoi qu'en dise l'auteur (209), ne va pas de soi. Il faut s'entendre dire à satiété que, de toutes les religions, l'Islam est, à tous points de vue, la meilleure; que « seul, il répond aux exigences de la raison » (483); qu'« aucune religion connue » n'est aussi favorable à la femme (333); qu'il a toujours condamné l'esclavage (131, n. 17); etc., etc. Cette absolue supériorité de l'Islam est affirmée notamment, comme il se doit, vis-à-vis du judaïsme et du christianisme dont, avec une ironie apitoyée, Si Hamza ne se lasse pas de relever les croyances ridicules, les dogmes absurdes (cf. en particulier les ch. V et VI). Juste revanche, pourra-t-on penser, du mépris dans lequel Juifs et Chrétiens ont tenu (et tiennent encore, souvent) l'Islam. Mais est-ce donc cela, une théologie « moderne » ? A lire Si Hamza, on se sent ramené — dans un autre contexte — au temps et au niveau du curé Bournisien et de M. Homais (témoin, entre autres, cette phrase

p. 139 que n'aurait pas désavouée le pharmacien d'Yonville sur « les légendes immorales, les invraisemblances et les niaiseries de la Bible »).

Pour les « orientalistes » dont je suis (cette « corporation dont l'hostilité habituelle quasi-générale à l'égard du véritable Islâm est connue », 399), le livre du cheikh B. a un intérêt à titre de document, en tant qu'exemple d'une certaine forme d'apologétique islamique actuelle. Le plus remarquable à cet égard est la présentation qui y est faite du dogme, totalement différente des traités de *kalām* classique. On n'y retrouve pas, sauf à l'état d'infimes allusions, les questions traditionnelles touchant à la démonstration de l'existence de Dieu, aux attributs divins, au statut du Coran (s'il est créé ou non créé), etc. Des 500 pages environ que comporte ce traité dit de « théologie », le chapitre spécifiquement consacré à Dieu (limité pour l'essentiel à l'énoncé de Ses 99 noms) n'en occupe que 10 ! C'est incidemment, et pratiquement sans commentaire, que sont mentionnés, par exemple, le principe du rejet de tout anthropomorphisme (83, 359) ou celui de l'incréation du Coran (97, 359); le problème de la vision de Dieu dans l'au-delà est « expédié » en un paragraphe, à la fin d'un sous-chapitre sur Moïse (154). La seule question classique qui fasse l'objet d'un traitement un peu étendu est celle du statut de l'acte humain (cf. ch. VIII et XVIII). Aucune référence n'est faite à un quelconque traité de *kalām*; seuls sont cités (incidemment) des noms de théologiens, notamment Aš'arī (232, 338, 368, 380, 432).

Pour le cheikh B., le credo musulman se définit dans les termes qu'est censé avoir cautionnés l'ange Gabriel dans un célèbre *hadît* (selon la version de Muslim, *īmān* 1), lui-même inspiré de certains versets coraniques (2, 177 et 285; 4, 136), à savoir « croire en Dieu, en Ses anges, en Ses écritures (*kutub*), en Ses envoyés, au Dernier Jour, à la prédestination (*qadar*) » (cf. 16, 44, 241). D'où, après le bref chapitre sur Dieu, un chapitre (plus long) sur les anges, mais où il est également question des démons, avec d'extraordinaires précisions, en particulier, sur les noms des démons dans les croyances assyro-babylonniennes, iraniennes, juives, etc. Puis un chapitre sur les « Ecritures sacrées », essentiellement consacré à une démonstration de la thèse du *tahrif* (altération de la Tora par les Juifs, de l'Evangile par les Chrétiens). Puis un chapitre sur les prophètes (le plus long du livre), avec des « biographies succinctes » des plus importants : Noé, Abraham, Moïse, Jésus, puis Muḥammad, et où le cheikh B. traite en détail de questions aussi décisives que, par exemple, l'origine du nom de Moïse (148), le problème de savoir si Jésus est né avant ou après le mariage de Joseph avec Marie (« l'une des plus grandes divergences entre l'Islâm et le Christianisme », 159), ou celui de savoir si le même Jésus a eu ou non pour maîtresse la danseuse Salomé (163-164). Le chapitre suivant, sur « le Dernier Jour et la vie futures », a pour thèmes la mort, la résurrection, le péché, le paradis et l'enfer. Vient enfin un court chapitre sur « le déterminisme et la prédestination », dans lequel le cheikh B. présente comme étant « la position de l'Islâm » une solution de son cru, dont le sens, je l'avoue, m'échappe : au sein d'un déterminisme universel, « en parfaite harmonie avec les théories scientifiques les plus modernes » (381), une « conception biologique » de la liberté, comprise comme résultant d'une libération (?).

Voilà, je suppose, ce qui justifie le qualificatif de « moderne » donné à ce *Traité* : d'une part, le fait qu'il rompe avec les schémas de la scolastique théologique traditionnelle pour revenir (pourquoi pas ?) à ce qui constitue l'essentiel de la foi islamique, telle que l'ont définie le Coran

et la Sunna; d'autre part, le commentaire résolument « actuel » que prétend en faire l'auteur, à grand renfort de références historiques, archéologiques, philosophiques, etc.

Au niveau de la pratique islamique, la « modernité » de l'ouvrage tient probablement à la largeur d'esprit dont Si Hamza entend faire preuve en la matière. Contre les « bigots formalistes » (248), les « rigoristes ignorants » (290) qui voudraient réduire cette pratique à « une casuistique pointilleuse et déroutante ou à un règlement ‘ militaire ’ » (262), il approuve la simplification des rites (314), tout ce qui peut contribuer à « faciliter le culte » (248), conformément au *hadît* qui dit : *yassirū wa lā tu'assirū* (262). En ce domaine, estime-t-il, « l'intention a le pas sur l'action », « le fond prime la forme » (262), les rites n'ont de valeur que par le sens qu'on leur donne (308-309). De la part d'un mālikite, ce rejet d'un légalisme étroit est assurément digne de remarque. Qu'on ne s'en exagère pas la portée cependant : qu'il s'agisse des modalités de la prière canonique, des ablutions qui la précèdent, des rites funéraires, etc., tout ce qui doit être fait en chaque circonstance est bien indiqué, avec la plus extrême minutie. Par ailleurs, et bien que considérant comme pareillement orthodoxes les quatre écoles juridiques sunnites, Si Hamza ne peut s'empêcher de recommander ou de suggérer, sur maints points de détail, l'adoption du rite mālikite (262, 264, 267, 283, 284, etc.).

Mais c'est un fait que, pour le cheikh B., l'Islam ne se réduit pas à des rites : foi et pratique n'ont de sens qu'« intérieurisées » (407). On ne s'étonnera donc pas qu'il traite longuement, dans son dernier chapitre, du soufisme, dont il s'attache à montrer le caractère fondamentalement positif, tout en en rejetant les formes extravagantes (Ibn 'Arabī notamment, où il voit « un cas d'hérésie manifeste, [...] de démence caractérisée », 424). Pour lui, il ne saurait s'agir, bien entendu, que d'un « soufisme bien compris » (437), « conforme au Coran et à la Sunna » (462), celui représenté, entre autres, par Ĝunayd, Ĝazālī, 'Abd al-Qādir al-Ĝilānī. Là encore, en dépit d'un sain éclectisme, Si Hamza ne peut s'empêcher de manifester une nette préférence pour le *šayh* de sa propre confrérie — celle, du moins, dans laquelle il dit être né (465) —, Abū l-Hasan al-Šādili (qu'il faudrait lire, selon lui : Šādulī). Le lecteur intéressé trouvera ici, sur une quinzaine de pages (455-471), outre une biographie de « l'illustre Maître », le texte intégral de deux de ses oraisons, ainsi que le détail du rituel du *dikr* šādilite.

Daniel GIMARET
(E.P.H.E., Paris)

Robert CASPAR, p.b., *Traité de théologie musulmane*, t. I, *Histoire de la pensée religieuse musulmane*. Rome, Pontificio Istituto di Studi Arabi e d'Islamistica, 1987. 17 × 24 cm., XII-496 p.

Après un point de vue musulman, voici, sur la théologie islamique, un point de vue très officiellement chrétien, puisqu'il émane d'un des protagonistes de ce qu'il est convenu d'appeler le « dialogue islamo-chrétien », expert, à ce titre, au Concile Vatican II, et membre de l'Institut Pontifical d'Etudes arabes et islamologiques. On trouve du reste, chez le P. Caspar, un même emploi très extensif, et à mon avis abusif, de l'expression « théologie musulmane », puisqu'il